

Séance du 25 juin 2015

*L'an deux mille quinze*

*et le 25 juin*

à 20heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de *Monsieur René ANDRE* maire

**Présents** : René ANDRE - Jean URBANSKI - Chantal HOUILLON- Denis BOUR  
Jim STRAPPAZZON - Emilie ZAPPACOSTA - Patrick COMPE - Pascal SAUREN

**Absent(s) excusé (s)** Marie-Estelle MARECHAL- Thomas SLIWA

**Absent(s) non excusé (s)** : Bernard KAYSER

**Procuration** Marie-Estelle MARECHAL à Jim STRAPPAZZON  
Thomas SLIWA à René ANDRE

*Madame Chantal HOUILLON* a été nommée secrétaire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	09

Date de la convocation
21 juin 2015

Date d'affichage
21 juin 2015

**REVISION DE LA CARTE COMMUNALE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ETUDE.**

Vu sa délibération du 28 mai 2015,

Considérant les quatre propositions financières parvenues en mairie relatives à la mission précitée, le conseil municipal, après délibération,

-décide de retenir la proposition la moins disante, en l'occurrence celle du cabinet Architecture et Environnement de Thionville, proposition se montant à 4 650 € HT, hors frais de reprographie, qui dépendront du nombre de personnes.

Délibération adoptée à l'unanimité. Monsieur Jean URBANSKI ne participant pas au vote

Fait et délibéré à LOMMERANGE, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre

Pour extrait conforme

LOMMERANGE le 26 juin 2015



Le Maire  
  
 Pour le Maire délégué  
 Jean URBANSKI

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en S/Préfecture  
le 29 juin 2015  
et publication ou notification  
du .....